



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 7 février 2018

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

### Fermeture de l'A20 dans le sens Paris-Toulouse à hauteur de Nespouls (sortie n° 53)

Des manifestations d'agriculteurs actuellement en cours dans le Lot entraînent de fortes perturbations sur l'autoroute A20 dans le sens Paris-Toulouse.

Dans ce contexte et afin d'éviter que les usagers ne soient bloqués sur cet axe sans pouvoir emprunter de sortie, le préfet de la Corrèze a pris un arrêté interdisant la circulation à tous les véhicules sur l'A20 dans le sens Paris-Toulouse, les véhicules devant emprunter la sortie n° 53 à hauteur de Nespouls.

Par ailleurs, afin de ne pas créer d'encombrement sur la RD820 dans le sens Nord-Sud, il est interdit aux poids lourds de transit de circuler sur cet axe (RD820) dans le sens Nord-Sud. Il leur est donc demandé d'emprunter l'embranchement entre l'A20 et l'A89 afin de descendre vers le Sud.

Plus globalement, il est conseillé à l'ensemble des usagers qui le peuvent de reporter leur déplacement vers Toulouse.

#### Contact presse

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

[isabelle.pougeade@correze.gouv.fr](mailto:isabelle.pougeade@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter